merciaux opposés aux nôtres et qui cherchent à nous éliminer. »

### L'opinion d'un fonctionnaire

En passant, nous interrogeons M. Delvigne, directeur des Halles Centrales ; il se récuse sur le fonds du débat : « Je suis fonctionnaire, dit-il, et je ne puis prendre parti. Il me semble, néanmoins, que cette augmentation est un peu exagérée.

» En ce qui concerne la prospérité du marché, je crois que si on veut remédier à la situation actuelle, qui n'est pas brillante, il faut rétablir le marché de l'après-midi, jusque 5 heures en été et 4 heures en hiver. La population de Lille avait l'habitude de venir s'y promener l'après-midi ; on eut tort, selon moi, de porter l'heure de la fermeture à 1 heure. On ne réforme pas comme ça les mœurs d'une population tout entière. Voilà mon opinion sur ce point. »

### Concluons !

M. Jauquin, Secrétaire du Syndicat des Marchands Etalagistes de Lille, nous donne en quelques mots, la conclusion de notre enquête : « On va tuer le marché, tout simplement, nous dit-il, et au lieu du bénéfice sur lequel compte la Ville, ce sera une très grosse perte que celle-ci aura à supporter. »

C'est fort bien dit. En tout ceci, la Municipalité, effrayée du gouffre financier qui se trouve devant elle, n'a eu qu'un but : « Remplir ses coffres ».

De cela, nous ne saurions l'en blâmer, mais nous lui ferons observer qu'elle eût bien fait de prendre l'argent là où il s'en trouve et non pas dans la poche des modestes « gagne-petits » qui fréquentent nos marchés.

Ceux-ci, d'ailleurs, sont bien décidés à ne pas se laisser faire. Des réunions protestataires vont avoir lieu et la municipalité va se trouver en présence de gens fermement résolus à défendre leur droit à la vie.

V. BRIGGHE.


## BONS DE LA DEFENSE NATIONALE

Les **Bons de la Défense Nationale** sont remboursés au Bon Génie, 7 bis, rue des Augustins, Lille, moitié en argent, moitié en marchandises. Meubles, Literie, Poêlerie, Vêtements, Pardessus, Imperméables. Vente au Comptant.


### AUX FONCTIONNAIRES

## LE CRIME EST CONSOMMÉ

On nous écrit :

Avant les élections législatives, on ne vous a fait aucune retenue sur les avances qui vous avaient été consenties de l'autre côté : alors que vous n'aviez personne pour vous donner quelques sous de poche et que vous défendiez la Patrie : ceci a été voulu par le gouvernement pour sauver ses candidats.

Aujourd'hui, après vous avoir refusé l'allocation militaire, on vous retient plus de 25 % de votre traitement, pour le remboursement des avances qui vous ont été faites ; le Gouvernement a mis quatre ans pour vous donner cette somme, il en exige le remboursement en deux ans.

La municipalité de Lille aurait pu faire le geste de celle de Roubaix et prolonger la réversibilité de ces avances, elle ne l'a pas voulu.

Cependant, abusant de son autorité par l'ordre 4.435 du 28 août 1914, elle a obligé nos femmes à payer leur loyer, alors que le moratorium nous était applicable, et elle exigeait le reçu de loyer pour effectuer le paiement de nos traitements.

Nos femmes, par humanité pour les petits propriétaires, dont les ressources étaient insuffisantes, l'ont fait sans murmurer et furent sublimes : quelle différence de sentiment avec notre municipalité.

En attendant de porter tous ensemble nos revendications devant le Conseil de Préfecture, il nous reste un devoir à remplir et nous l'accomplirons aujourd'hui, 30 novembre 1919.

C'est une ignominie et un crime de vouloir affamer des gens qui ont fait leur devoir envers la Patrie, alors que les trafiqueurs d'or et du ravitaillement jouissent de tous les honneurs.

Haut les cœurs et que votre vote donne la victoire à nos véritables défenseurs.

**VOTEZ TOUS POUR LA LISTE SOCIALISTE SANS RATURES.**

## LES RETENUES AUX FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

### UNE NOTE DE LA MAIRIE

La Mairie nous adresse la note suivante :

Le « Réveil du Nord » publie aujourd'hui un appel aux fonctionnaires municipaux dans lequel on reproche à la Municipalité d'opérer des retenues sur les traitements des employés pour obtenir le remboursement des avances qui leur ont été faites par l'Etat.

Ce n'est pas la Municipalité qui fait procéder à ces retenues mais bien la Trésorerie générale par ordre du Ministère de l'Intérieur.

M. Crépy St-Léger, adjoint au Maire, est intervenu à diverses reprises auprès de la Préfecture pour que la situation de chaque employé débiteur envers l'Etat soit examinée. Il a écrit deux fois au Ministère de l'Intérieur pour le même sujet et n'a pu obtenir encore de réponse. Le Syndicat des fonctionnaires municipaux n'ignore pas toutes ces démarches et il en a vivement remercié M. Crépy.

La municipalité aurait voulu que les retenues n'aient pas lieu avant la réception de la réponse du Ministre, mais le receveur municipal n'a pas été autorisé à procéder ainsi.

La Municipalité a fait tout son devoir vis-à-vis de son personnel. Elle est disposée à appuyer de tout son pouvoir auprès de l'Autorité compétente les demandes en remise gracieuse qui lui seront soumises par les employés dont la situation mérite de l'intérêt. Elle sait que des fonctionnaires à qui on réclame le remboursement d'avances sont dans une situation qui ne leur permet pas de subir une retenue aussi importante que celle qui leur est faite. Dès réception des demandes la Municipalité interviendra pour que les retenues soient moins élevées et que la dette envers l'Etat soit sensiblement réduite.

**

La même note fait remarquer qu'à Roubaix la Municipalité couvre intégralement ses employés.

Un simple mot à ce sujet pendant la guerre la municipalité de Lille a donné aux femmes de tous les employés (secrétaires, agents de police, préposés d'octroi, etc.) la totalité du salaire. A Roubaix les femmes d'employés n'ont touché que 50 % de ce salaire. La différence est donc en faveur de la Municipalité de Lille et le reproche fait par l'employé isolé (et nullement par le syndicat des employés) qui a communiqué la note aux deux journaux précités est complètement justifié. »


DIMANCHE 30 Novembre
3 heures, Réouverture de
TRIANON
5, Rue d'Amiens, 5
BAL
SAINTE-CATHERINE


## AU PARQUET

### DES FRAUDEURS

Le maçon Henri Catoire, 19 ans, belge, a été arrêté à Mouchin, par la douane, qui l'a trouvé porteur de 15 kilos de tabac, valeur 375 francs.

— Le nommé Charles Deudievel, 52 ans, également de nationalité belge, s'est fait, lui, appréhender à Wattrelos, alors qu'il se trouvait en possession de sucre et d'allumettes de provenance étrangère, le tout ayant une valeur de 35 francs.

Tous deux déférés au Parquet, ont été écroués.


Apprenez rapidement ... vous la ...
Demandez le Programme gratis
... JAMET-BUFFÉREAU


# ROUBAIX

## Elections Municipales du 30 Novembre 1919

### Candidats du Parti Socialiste

J.-Bte **LEBAS**, député, conseiller général, Maire sortant, Chevalier de la Légion d'honneur.

Henri **THERIN**, conseiller d'arrondissement, adjoint au Maire sortant, cité à l'ordre de la Nation.

Henri **WATREMEZ**, conseiller d'arrondissement, adjoint au Maire sortant, cité à l'ordre de la Nation.

Charles **DEBRABANDER**, adjoint au Maire sortant.

Léandre **DUPRÉ**, docteur en médecine, adjoint au Maire sortant.

Jules **BARDIAUX**, commerçant, conseiller municipal sortant.

Henri **CORBEAU**, cordonnier, conseiller municipal sortant, mobilisé.

Emile **DECOCK**, administrateur des Hospices, conseiller municipal sortant.

Adolphe **DELATTRE**, comptable, conseiller municipal sortant, mobilisé.

Victor **DESURMONT**, ouvrier fileur, conseiller municipal sortant.

Achille **DUJARDIN**, administrateur du Mont-de-Piété, conseiller municipal sortant.

Louis **DUMONT**, administrateur du Bureau de Bienfaisance, conseiller municipal sortant.

Arthur **HILTROP**, ouvrier peigneron, conseiller municipal sortant.

Henri **KIMPE**, conseiller prud'homme, conseiller municipal sortant.

Henri **LEFEBVRE**, conseiller général, conseiller municipal sortant, secrétaire général du Parti Socialiste.

César **LEMAN**, conseiller prud'homme, conseiller municipal sortant.

Emile **LORTHIOIS**, conseiller prud'homme, conseiller municipal sortant.

Charles **MANGIN**, ex-président de la « Mutuelle Colombophile », conseiller municipal sortant.

Aimé **MOREL**, coiffeur, conseiller municipal sortant.

Paul **NYS**, commerçant, conseiller municipal sortant.

Joseph **OLIVIER**, voyageur de commerce, conseiller municipal sortant, ancien combattant.

Pierre **ROGER**, ouvrier tisseur, conseiller prud'homme, conseiller municipal sortant.

Julien **ROUSSEL**, commerçant, conseiller municipal sortant, ancien combattant, croix de guerre.

Kléber **SORY**, représentant de commerce, conseiller municipal sortant, ancien combattant.

Fleuris **VANHERPE**, administrateur du Bureau de Bienfaisance, conseiller municipal sortant.

Henri **VERBEUGHT**, représentant de commerce, administrateur du Mont-de-Piété, conseiller municipal sortant.

Charles **BATAILLE**, ouvrier des Transports, ancien combattant, croix de guerre.

Eugène **BOURGOIS**, ouvrier trieur de laines, ancien combattant.

Emile **CALLENS**, employé livreur, ancien combattant.

Alfred **DELFORGE**, retraité de l'Octroi.

Hector **DELMOETE** « dit Hector de la Balance », serrurier-poêlier.

Théophile **DENEVE**, ouvrier maréchal-ferrant.

Georges **DHONDT**, ouvrier mécanicien, ancien combattant, croix de guerre.

Alfred **MARTHE**, ouvrier trieur de laines, président du Syndicat des Locataires, ancien combattant, croix de guerre.

Polydore **VERMEULEN**, ouvrier mécanicien, administrateur du journal « Le Démobilisé du Nord », ancien combattant.

Camille **VERSTRAETE**, ouvrier du Livre.

## PROGRÈS OU RÉACTION

Le peuple français est appelé aujourd'hui à manifester librement sa volonté, de par ce droit sacré qui reste la plus belle conquête de la République : le suffrage universel, expression de la souveraineté nationale.

Aujourd'hui, pour un jour, va se réaliser l'acte suprême de liberté, accompli dans l'égalité absolue de tous les hommes.

Il y a lieu de croire que, cette fois, tous les électeurs auront compris leur devoir. Pas d'abstentions, pas de désertion au plus noble des devoirs, qui est en même temps le plus beau des droits.

Il est probable qu'en beaucoup de communes les électeurs auront quelque peine, devant la multiplicité des listes, à affirmer le choix de leur conscience.

A Roubaix, pas d'hésitation possible. Deux listes : celle des réactionnaires, avoués ou non, et celle des républicains socialistes, approuvée, sans exception, par tous ceux qui n'ont pas renié l'idéal républicain en trahissant ceux qui étaient hier leurs frères de combat.

Ce qu'il y a dans la liste de « droite », dite de « concentration républicaine », on le sait. Quelques réactionnaires de toujours, des cléricaux surtout, un anarchiste chassé du Parti Socialiste, quelques radicaux bafoués par les radicaux sincères, association pénible et fragile d'intérêts individuels divers, qui a dû faire appel à nombre d'inconnus pour atteindre le chiffre de trente-six, et a éprouvé le besoin d'étaler devant elle, en manière de masque, des états signalétiques de démobilisés.

L'autre liste, celle de « gauche », la liste du Conseil municipal sortant, on la connaît aussi. Elle est « une » dans son programme d'avenir, comme elle s'est montrée, pendant sept ans, dans l'énorme programme qu'elle a réalisé.

Tout le monde la connaît donc en bien, et il est d'autant plus remarquable que, sur cette question longue, difficile, sans précédente, on n'ait pas trouvé un seul mot de critique à formuler, ni dans le journal de la réaction, ni sur les affiches, ni dans les réunions publiques.

Les conseillers socialistes, cette semaine, dans les vingt-quatre conférences contradictoires qui ont eu lieu, n'ont pas reçu un seul mot de reproches. Et il eût suffi de la réunion de vendredi, où quelques candidats de la liste dite de « concentration républicaine » ont pris la parole pour démontrer de la manière la plus formelle la plus éclatante, l'excellence de la liste socialiste et l'inanité de la liste de veulerie, de trahison et d'incohérence.

Donc, pas de milieu : il faut voter pour la liste du progrès ou pour celle de la réaction. Et il ne faut pas oublier qu'en élisant les conseillers municipaux, on élira en même temps les délégués sénatoriaux.

## Les candidats Socialistes et leurs adversaires

La municipalité socialiste a rendu compte au peuple de Roubaix du mandat qu'il lui avait confié, voici sept années. Vingt-quatre réunions ont eu lieu : autant de succès, sans un mot de réprobation, sans la plus légère critique.

La grande réunion de vendredi fut certainement la plus décisive et, comme résultat, la conclusion de toutes les autres.

Les adjoints étaient présents.

Le citoyen WATREMEZ, dont nous avons retracé l'œuvre, et les citoyens THERIN, DUPRÉ, DEBRABANDER, qui ont rendu compte de ce qui avait été fait dans le département de l'administration dont ils ont eu la responsabilité.

En était-il besoin ?

Le citoyen THERIN a rappelé la situation terrible dans laquelle il s'était trouvé lorsque ses collaborateurs, arrachés à leur ville par l'autorité allemande, il se trouva presque seul à la tête de la Mairie, en face des exigences impossibles d'un ennemi impitoyable et menaçant. Sa conduite, en ces circonstances, n'avait pas besoin d'être expliquée. Les acclamations du public l'ont prouvé.

Le citoyen DEBRABANDER, organisateur des secours et du ravitaillement, a rendu compte de tout ce qui avait été fait à ce sujet, et les applaudissements ont sanctionné l'œuvre accomplie.

Le docteur DUPRÉ a rappelé les efforts considérables réalisés dans le domaine de l'hygiène, par l'assainissement des écoles, la prophylaxie de la tuberculose, le forage, pendant l'occupation, de puits qui ont assuré le ravitaillement de la population en eau potable, ce qui n'a été tenté qu'à Roubaix.

Après eux, Napoléon LEFEBVRE et CHEVALIER, membres du Parti Radical, ont complété l'hommage rendu par le public unanime, en invitant tous les radicaux à voter pour la liste des conseillers sortants.

Et l'intervention de M. Lerouge et des quelques radicaux qui se sont désavoués en s'alliant aux candidats réactionnaires, n'a été qu'une confirmation plus éclatante au témoignage de la reconnaissance publique dont les candidats socialistes étaient l'objet.

Les discours de LEBAS, magnifique de puissance et de clarté, ont clos l'inoubliable soirée au milieu des ovations enthousiastes, prélude de la victoire.

### ELECTIONS MUNICIPALES

**Proclamation des résultats du scrutin**

Les résultats généraux, qui seront proclamés dimanche soir au Bureau centralisateur (Salle Pierre-de-Roubaix, Hôtel de Ville), ne seront que provisoires.

En effet, les votes des réfugiés devront être comptés pour la proclamation des résultats définitifs.

Les votes des réfugiés seront vérifiés, puis dépouillés les mardi 2, mercredi 3 et jeudi 4 décembre, à partir de 15 heures.

Pour donner le plus de garanties possibles dans le dépouillement de ces votes, l'Administration municipale a décidé qu'il serait fait publiquement, dans la salle Pierre-de-Roubaix, à l'Hôtel de Ville, avec le concours des membres du 1er bureau, en présence de représentants de chaque Parti et des électeurs qui voudront bien y assister.

Chaque soir, les urnes contenant les bulletins seront scellées par les membres du Bureau, transportées au poste central de police et placées sous la garde des agents du service de nuit.

Les résultats définitifs seront proclamés dans l'après-midi du jeudi 3 décembre.

### UN VOL DE LAINE A LA GARE ANNEXE

Vendredi soir, vers cinq heures et demie, deux individus ont été surpris au moment où ils sortaient de la gare-annexe, rue de Menin, conduisant une voiture attelée d'un cheval, sur laquelle il y avait deux balles de laine qu'ils venaient de voler dans la gare.

Ils ont réussi à prendre la fuite avec leur attelage, malgré l'intervention du chef d'équipe Brame et de l'agent auxiliaire Vanseveren.

Une enquête est ouverte.

### NE PIETINEZ PAS LES PLATES-BANDES

Pour avoir circulé, soit à cheval, soit à vélo, sur le trottoir de l'avenue Lenôtre, ou sur les contre-allées du parc Barbieux, il a été dressé contravention à MM. Emile Orbeau, charretier, demeurant à Lille, rue de la Vieille-Aventure ; Jérôme Provost, charron, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle ; Maurice Vohel, coutûrier, demeurant à Lille, square Jussieu, et Jules Patin, cocher, demeurant à St-Amand.

### LE DEPART DE M. ABEL WARGNIER, COMMISSAIRE CENTRAL

Hier soir, M. Wargnir, commissair central de Roubaix, a fait, dans une petite cérémonie intime, ses adieux à son personnel. M. Wargnier quitte notre ville pour occuper le poste de commissaire central d'Amiens, sa ville natale.

# TOURCOING

## Élections Municipales du 30 Novembre 1919

### Les Candidats de la Section du Parti Socialiste de Tourcoing

**PIERPONT** Arthur, secrétaire de la section, conseiller sortant ;
**BENOIT** Jules, tapissier ;
**BLOCK** Louis, cafetier ;
**BOSSUYT** Henri, employé de chemin de fer ;
**DEBRUYKER** Camille, tapissier ;
**DELANNOY** Alphonse, domestique ;
**DELFORTRIE** Désiré, ouvrier boulanger ;
**DELOBELLE** Ernest, trieur ;
**DENUCE** Alphonse, chausseur ;
**DEPOORTER** Vital, rattacheur ;
**DESMET** Henri, fileur ;
**DESMETTRE** Louis, brodeur ;
**DESMETTRE** Théodore, maréchal ferrant ;
**DHONT** Jean-Louis, fileur ;
**DUTERTE** Victor, rattacheur ;
**FLAMENT** Constant, conseiller sortant ;
**JOUVENET** Ernest, électricien ;
**HARDY** Henri, tisserand ;
**HEQUETTE** Louis, épicier ;
**INGHELS** Albert, député ;
**LAVERZE** Henri, trieur ;
**LEBANC** Emile, graisseur-corroyeur ;
**LEFEBVRE** Auguste, rattacheur ;
**LEFEBVRE** Henri, trésorier de la section ;
**LESAGE** Alfred, marchand de journaux ;
**LESAGE** Lucien, porteur de pains ;
**LUYSH** Louis, trieur ;
**PATIN** Victor, charretier ;
**QUIVY** Achille, chauffeur ;
**ROBERT** Henri, conseiller sortant ;
**ROELENS** Henri, commerçant ;
**ROMPTEAU** Alfred, conseiller sortant ;
**ROUSSEAU** Jules, mutilé de la guerre, apprenti menuisier ;
**TIEVERS** Edouard, conseiller sortant ;
**VANDERMARLIÈRE** Alexandre, commerçant ;
**VERMANDEL** Gustave, tisserand.

Tous ces candidats furent désignés à l'unanimité et par acclamation à l'assemblée de la section qui eut lieu le 25 octobre, à la Maison du Peuple. Nul doute que les électeurs tourquennois feront triompher la liste entière le 30 novembre prochain ; ce sera la meilleure leçon qu'ils pourront infliger aux privilégiés du secteur 14, en même temps qu'ils travailleront pour la République sociale et pour le bien-être de l'humanité.

**La Section Tourquennoise du Parti Socialiste.**

## Pour la République

Jamais, à Tourcoing, la tâche de l'électeur n'aura été si aisée qu'aujourd'hui.

Jamais il n'y a eu entre les listes en présence la nette différence qui caractérise aujourd'hui les deux parties.

Nous sommes loin des complications et des personnalités dont l'électeur consciencieux est trop souvent embarrassé aux élections municipales. La liste réactionnaire n'a même pas ici le masque républicain dont quelques candidats ex-radicaux se couvrent encore le visage, dans certaines communes. La liste opposée aux socialistes est réactionnaire et ne se donne même pas la peine de le cacher.

Nous ne trouvons, dans son programme-fœtus, aucun trait essentiel des prétendus républicains qui disent l'avoir conçu.

La principale raison d'être du parti radical, la laïcité, a disparu des principes de la concentration. Mieux, la liste compte un **instituteur libre** en retraite. Celui-ci pourrait-il, s'il arrivait à Tourcoing le malheur de l'avoir élu, hésiter entre les deux écoles, pour en favoriser une ? Cet antilaïque n'est-il pas la preuve que les radicaux ont abandonné la plus grande part de leur idéal ?

Il n'est donc pas exagéré de dire qu'il n'y a pas de radicaux dans le groupe de candidats de droite. Il n'y a qu'un nombre, d'ailleurs très restreint, de déserteurs, de transfuges. Le Français qui, au moment de la bataille, passe du côté de l'ennemi qu'il croit le plus fort, cesse d'être un Français.

Le radical qui à un moment où la République est menacée, se fait le complice des ennemis de la République, n'a plus le droit de faire appel aux républicains fidèles.

Ceux-ci, qu'ils soient républicains socialistes ou républicains radicaux, ne peuvent se laisser tromper. Entre les partisans de la République intégrale que sont les socialistes, et ses ennemis, il y a longtemps qu'ils ont fait leur choix.

Voter aujourd'hui pour les socialistes, c'est dire nettement : « **Je ne veux pas que la République soit assassinée** ».

# :: LE PACTE :: du Deshonneur

## COALITION IMMORALE

Tous les électeurs tourquennois se rappellent qu'à chaque consultation électorale, M. Dron faisait une grande conférence le dimanche avant l'élection pour présenter ses candidats ; cette année il n'en est pas ainsi ; le dimanche avant l'élection, seuls, les candidats du Parti socialiste sont connus ; Pourquoi !

Parce que les dirigeants du radicalisme et de la réaction sont en train de cuisiner une coalition immorale, un pacte déshonorant qu'ils sont honteux de faire connaître à la population ; ils n'ont sorti leur liste de coalition monstrueuse qu'au dernier moment pour tromper une fois de plus le corps électoral, comme le brigand se cache au coin d'un bois pour faire un mauvais coup ; c'est bien ce qui s'appelle le sabotage du suffrage universel.

Les honnêtes gens et les bons citoyens ne se laisseront pas prendre à ce piège grossier et se rappelleront les élections municipales de 1912, à cette époque les réactionnaires réclamaient à cor et à cris la Représentation proportionnelle et voici la fin de la réponse que la « Solidarité Républicaine » faisait à leur demande :

« Les noms des républicains démocrales et laïques que nous sommes, ne peuvent pas décemment figurer à côté des vôtres ».

Civilités.

Le président de la Solidarité républicaine :
H. LORIDANT.

Le 8 mai 1912, M. Dron lançait un appel aux électeurs dans lequel on pouvait lire ceci :

« Ce qui caractérise le scrutin du dimanche 5 mai, c'est l'anéantissement de la réaction.

Ne pouvant nous vaincre à visage découvert, nos hargneux cléricaux vont recourir à n'importe quelle basse et hypocrite manœuvre. Pour le moment, c'est cette grotesque caricature de représentation proportionnelle qui a leurs préférences, nous sommes prévenus.

Mais nous ne voulons pas laisser accoler les noms des vrais républicains démocrates, laïques et sociaux que nous sommes à ceux de réactionnaires fanatiques comme eux.

De leur côté, les socialistes auront vraisemblablement le même souci que nous de se dégager de toute compromission avec ces oppresseurs de conscience, avec ces exploiteurs des ouvriers.

Au cas où le scrutin du premier tour ne lui eût pas été favorable, la « Solidarité Républicaine » n'aurait pas hésité une minute à s'effacer, obéissant à la discipline qui s'impose à toutes les forces organisées de gauche pour faire échec aux puissances d'argent et d'église que représente la réaction. »

Un second appel de la « Solidarité républicaine », intitulé « Sabotage du Suffrage universel par la réaction » se terminait comme suit :

Ainsi donc, se sentant battus d'avance et estimant qu'à tout prix il fallait avoir un pied dans la place pour rendre la position intenable à ses occupants légitimes désignés par la majorité, les cléricaux orpéistes ont essayé de gagner à leur combinaison les démocrates radicaux et les socialistes qui ont refusé leurs avances.

Aujourd'hui qu'ils sont battus, ils ont recours à des procédés d'escroquerie électorale : ils menacent de porter les noms des candidats qu'ils choisiront malgré eux !

C'est l'application de cette maxime qu'en politique on a le droit d'être canaille !

Et ce sont eux, les gavés de la fortune dont les lois protègent les personnes et les biens, qui donneraient un pareil exemple d'anarchie !

L'honnêteté et la conscience républicaine de nos concitoyens feront justice de ces procédés.

**La Solidarité Républicaine.**

De son côté, le Comité proportionnaliste répondait par les affiches suivantes :

### UN COUP DE FORCE

M. Dron, qui nous accuse d' « escroquerie électorale », de « cambriolage du suffrage universel », a donné l'ordre aux commissaire de police de faire saisir les bulletins des proportionnalistes. Il n'hésite même pas à violer les domiciles privés.

Cet acte de brigandage, il le commet à l'heure même où il fait appel aux honnêtes gens.

Une plainte a été déposée aujourd'hui même au procureur de la République.

Une seconde affiche disait : Obéis ou meurs de faim !

Il s'agissait d'un père de famille auquel on avait retiré la carte du Bureau de bienfaisance parce qu'il avait refusé de livrer à la police des bulletins proportionnalistes.

En 1912, les candidats radicaux disaient aux électeurs qu'ils étaient des républicains démocrates, laïques et sociaux et que leurs noms ne pouvaient récemment figurer à côté des réactionnaires fanatiques, des cléricaux hargneux, des oppresseurs de conscience, des exploiteurs d'ouvriers, des escrocs, des canailles, des représentants des puissances d'argent et d'église.

Les proportionnalistes répondaient que les radicaux étaient des brigands, des sectaires, des affameurs, et ils portaient plainte à la justice les uns sur les autres.

Aujourd'hui, il n'y a plus de brigands, d'escrocs, de canailles, de cléricaux hargneux, d'oppresseurs de consciences, d'exploiteurs d'ouvriers, de proportionnalistes ; tous ces gens-là ne forment plus qu'un seul et même parti, une seule et même liste la liste des fumistes. Les honnêtes gens feront justice de ces procédés de politiciens sans honte et sans pudeur.

Electeurs radicaux ! Vous ne suivrez pas vos chefs dans le chemin du déshonneur, vous resterez des démocrates, laïques et sociaux et vous n'irez pas mélanger vos voix avec celles des curés, des frères quatre bras, des réactionnaires fanatiques, des cléricaux hargneux, des escrocs, des canailles, des oppresseurs de consciences et des exploiteurs d'ouvriers.

Vous écraserez une fois de plus l'infâme réaction et leurs complices en votant en masse pour la liste du Parti socialiste, les seuls candidats qui soient véritablement des républicains démocrates, laïques et sociaux.

Ouvriers syndiqués ! N'oubliez pas que la liste de coalition immorale sera soutenue par tous les patrons qui vous exploitent ; en allant voter pour cette liste, vous irez voter contre vous-mêmes ; logiquement, vous ne pouvez pas mélanger vos voix avec celles de vos patrons et renforcer le pouvoir patronal en lui adjoignant le pouvoir administratif de la ville, ce serait engager vos patrons à vous payer des bas salaires.

Ouvriers du Textile, n'oubliez pas que si vos patrons refusent de vous payer les salaires prévus par la convention et la rétroactivité, cela provient du vote du 16 novembre qui a rassuré les patrons ; voyez le « Journal de Roubaix » du 21 novembre, il nous annonce déjà que les grèves seront énergiquement réprimés.

Déshérités de la fortune ! Vous tous qui avez souffert pendant la guerre, dont les femmes et les enfants ont été victimes de la plus honteuse et la plus scandaleuse exploitation qu'on puisse exercer sur la misère ouvrière, vous tous qui savez que des femmes et des enfants mouraient de faim pendant que d'autres faisaient des noces et des banquets au détriment de la population ; vous tous qui savez que pendant que vos enfants n'avaient pas à manger, d'autres nourrissaient leurs maîtresses, leurs chiens, leurs poules et leurs lapins avec les marchandises du ravitaillement.

Vous tous qui savez que les injustices les plus criantes ont été commises au moment le plus douloureux, pendant l'occupation ennemie, vous ne pouvez pas étouffer les plaintes des malheureux ; il faut que la lumière se fasse sur le fameux secteur 14, il faut que ceux qui ont spéculé et qui se sont engraissés sur les misères des autres soient cloués au pilori de l'opinion publique.

Travailleurs républicains et socialistes ! Tous aux urnes contre la réaction, contre la coalition immorale et contre les manitous du secteur 14 ! Pour l'honnêteté politique et pour la République démocratique et sociale !

**La section Tourquennoise du Parti socialiste.**


GARANTIE ACHETEZ 10 ANS
L'ÉCRÉMEUSE DIABOLO
GEN. S DEMANDÉS
Ecrire 114, avenue des Batignolles, St-Ouen (Seine).


### ARRONDISSEMENT DE LILLE

#### LAMBERSART

**REPONSE A M. DELECAUX**

Nous recevons de M. Triquet, candidat radical, la note suivante :

« Sous la rubrique Lambersart, la « Dépêche » du 30 novembre 1919 publie un article concernant M. Triquet, candidat.

» Comme toujours, M. Delécaux fait preuve qu'il ne connaît aucun des services de la mairie.

» M. Triquet est porté comme habitant Lambersart depuis juin 1910 ; il est propriétaire de sa maison.

» Le territoire d'Haubourdin lui fut interdit pour espionnage en juillet 1915, par les autorités boches.

Electeurs, à vous de juger ».

TRIQUET.

**A LA PORTE !**

Le Parti Socialiste a distribué la circulaire ci-après :

Vous élirez, aujourd'hui, votre Conseil municipal. Les élections vous donnent l'occasion de juger l'œuvre de ceux qui, voici sept ans, vous avez cru devoir envoyer à l'Hôtel de Ville. Votre vote sera votre verdict.

Il se peut sans doute que nombre de vos conseillers sortants n'osent plus affronter vos suffrages. Comme ailleurs, la liste peut être formée d'hommes de paille. Il suffit que des élus y figurent de l'équipe de feu M. Bonte pour que vous lui refusiez vos voix.

Nous n'allons pas montrer ici dans le détail l'incapacité crasse, la scandaleuse impéritie de ceux qui depuis sept ans règnent en maîtres à la mairie. Contentons-nous de rappeler le dialogue entre nous et M. le maire.

On nous a dit que si M. Lecocq était entré à la mairie, c'est parce qu'il n'y avait plus de conseillers pour assumer la tâche. Sans doute, onze d'entre eux étaient restés — deux de ceux-là au reste pendant l'occupation moururent — mais ils étaient trop vieux pour faire la besogne. Aussi bien tout le monde avait peur et chacun se cachait.

Textuellement, nous reproduisons ces déclarations qui en public nous furent faites. Nous n'aurons pas la cruauté de rappeler que M. Hérengcrut devoir ajouter ou ce pour diriger la mairie dans des moments semblables, il faut des compétences ».

Qu'est-ce à dire, sinon que le Conseil ne comptait que des incapables. Nous aurions trop beau jeu d'épingler cet aveu de faillite.

Vous voterez, citoyens, contre ces gens-là. Vous porterez vos voix sur notre liste. Manuels et intellectuels, elle groupe des travailleurs de toutes corporations. Ouvriers, commerçants, fonctionnaires et carrières libérales, elle unit tous nos militants pour les offrir à vos suffrages.

Pour chasser de la mairie les autres, pour affirmer votre foi républicaine, vous élirez la liste socialiste.

Pour notre chère commune, pour la République, vous voterez en bloc.

**Le Parti Socialiste.**


## La "FRANÇAISE-CAPITALISATION"

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient d'ouvrir deux nouvelles Agences dans la région du Nord, l'une à **LILLE, 156, rue Barthélémy-Delespaul**, l'autre à **ROUBAIX, 48, rue de la Gare**.

Elle met en garde ses adhérents contre les agissements de certains courtiers qui se présentent à eux pour reprendre leurs titres, en déclarant que la « **FRANÇAISE CAPITALISATION** » a cessé d'exister.

La Société fait le public juge de semblables procédés qu'elle se réserve d'ailleurs de soumettre à l'appréciation des Tribunaux. 2351.


### FACHES-THUMESNIL

**AUX ELECTEURS**

Malgré bien des ennuis pour arriver à ses fins, la Rivière « Radicale » s'est mise à couler ; mais en bons républicains, ces messieurs font une liste d'union avec les réactionnaires. Leur programme est le même que celui du « Bloc National ».

Aux habitants de dire s'ils veulent se laisser gouverner par un parti incapable qui, lorsqu'il avait la Mairie, n'a rien fait.

Nous les avons vus à l'œuvre, ces braves, et nous n'en voulons plus. Malgré les promesses, malgré toutes les belles paroles, Faches-Thumesnil restera socialiste et votera pour la liste du Conseil sortant, pour la liste Vanheuverswyn en entier, sans rature.

Le scrutin de dimanche sera à nouveau, comme il y a quinze jours, l'affirmation du succès du programme socialiste contre les idées rétrogrades des candidats de l'Union Républicaine.

Tous aux urnes, pour la liste socialiste, pour un avenir meilleur !

Confiserie du Cocorico
37, rue Neuve, LILLE
BONBONS FINS - PAINS D'ÉPICES
Grand Assortiment pour Revendeurs


# La Vie Ouvrière

## SYNDICATS

### A LILLE

#### Dans le Textile

**Filature de Chanvre**

Vendredi soir a eu lieu à l'estaminet du « Repas de la Filature », rue Sadi-Carnot, à Saint-André-lez-Lille, une importante réunion des ouvriers et ouvrières de la filature Lemaire-Destombe, avec le concours des camarades A. Bauche, secrétaire, et H. Cnudde, secrétaire fédéral, qui, tour à tour, leur ont démontré les avantages de l'organisation syndicale, que les ouvriers en général pouvaient en retirer, et principalement les ouvriers du textile, qui furent toujours une catégorie des plus exploitées, des plus malheureuses, bien qu'étant la plus nombreuse, par son manque d'organisation.

Aujourd'hui, les ouvriers du textile ont compris leur devoir : le syndicat textile de Lille compte 8.000 adhérents.

La Fédération nationale textile de France en compte plus de 150.000 du Nord à l'Ouest et de l'Est au Sud, plus de 200 syndicats sont fédérés et confédérés. Les camarades H. Cnudde et A. Bauche furent applaudis par la nombreuse assemblée, et les quelques ouvrières qui n'étaient pas encore inscrites au syndicat se firent inscrire, puis on décida d'envoyer une lettre à MM. les Patrons, réclamant :

1. Bordereau de salaire ; 2. journée de huit heures ; semaine anglaise.

Il est, en effet, à remarquer que la journée de travail est encore de neuf heures dans cette filature de chanvre, où les poussières de cette fibre textile sont des plus nuisibles à la santé.

A. BAUCHE, H. CNUDDE.

### AUX METALLURGISTES

Voulant fêter la Saint-Eloi et joindre l'utile à l'agréable, la commission du syndicat de la Métallurgie organise, pour le lundi 1er décembre 1919, jour de la Saint-Eloi, salle de l'Hippodrome Lillois, rue Nicolas-Leblanc, 37, à 9 heures 30 du matin, **une grande réunion corporative.**

Les camarades Lebreton, trésorier du syndicat de la Métallurgie de Lille ; Saint-Venant, député, secrétaire de la Fédération Départementale des Syndicats ouvriers du Nord, et A. Merrheim, secrétaire de la Fédération des Métaux, y prendront la parole.

Cette réunion étant publique, la commission espère que tous les métallurgistes se feront un devoir d'y assister avec leurs familles, car les femmes ont autant de droit que les hommes de s'instruire.

Grand nombre de musiciens ont répondu à l'appel du syndicat, par conséquent, nous nous rendrons en cortège à la gare pour prendre les orateurs pour les conduire au lieu de réunion.

Le rendez-vous est fixé au siège du Syndicat, rue de Fives, 28, et le départ aura lieu à 8 heures 30 précises.

Camarades, tous au rendez-vous !

Le secrétaire : **Th. Devernay.**

### SYNDICAT DU BATIMENT

**Section de Wambrechies.** — Il est rappelé aux adhérents que le secrétaire se tiendra à leur disposition pour la recette des cotisations et nouvelles adhésions, le dimanche 30 novembre, de 8 heures à midi, chez Cornille, à l' « Espérance ».

Le secrétaire, LEROY Fleurisse.

## :: Convocations ::

**SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS**

Tous les métallurgistes travaillant dans l'industrie textile, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 30 novembre à 9 h. 30 du matin, salle du « Tivoli-Cinéma », rue de Fives, 28.

Communications très importantes.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

**SYNDICATS DE LA METALLURGIE ET DES TRANSPORTS.** — Jeudi 4 décembre 1919, à 6 heures du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 180 bis, réunion de tous les ouvriers travaillant pour les T. M. 658, 659 et dans les parcs de réparations des autos de la reconstitution.

Ordre du jour : Compte-rendu de la délégation aux Ministères du Travail, de la Reconstitution et des Régions Libérées.

Les secrétaires,
LOBERT et DEVERNAY.

**UNION DES SYNDICATS DE L'ALIMENTATION.** — Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

Orateurs : **Saint-Venant**, secrétaire de l'U. départementale, député du Nord ; **Savoie**, secrétaire de la Fédération Nationale de l'Alimentation.

**Section des Confiseurs et Chocolatiers.** — Assemblée générale dimanche, 30 novembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

Explication sur le contrat qui doit être prochainement signé avec le syndicat patronal.

**Section des Chicorétiers.** — Tous les membres sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu au siège, 98, rue de Paris, dimanche 30 novembre, à 10 heures du matin. Présence indispensable.

Le secrétaire de l'Union de l'Alimentation :
**G. Valecamps.**

**SYNDICAT DES TAILLEURS, COUTURIERES ET SIMILAIRES DE LILLE ET ENVIRONS.** — Lundi 1er décembre, à sept heures du soir, réunion générale, toutes Sections réunies.

La perception se fera à partir de 6 heures.

**AMICALE DES TAPISSIERS.** — Réunion de l'Amicale des Tapissiers lundi 1er décembre, à six heures précises porte de Paris.

Le Secrétaire : A. LECOMTE.


### Faites-lui place dans votre maison

Il est toujours utile de conserver sous la main un antiseptique calmant et adoucissant. L'Onguent Foster répond à ce besoin sous beaucoup de rapports. Il calme les démangeaisons atroces de l'eczéma, du psoriasis, de l'acné, herpès, engelures, piqûres d'insectes, feux secs des enfants et les souffrances intolérables causées par les hémorroïdes.

Appliqué sur la peau, il est absorbé sans sécher trop rapidement et arrête aussitôt l'irritation et l'inflammation. Ses propriétés adoucissantes en font un remède populaire dans toutes les affections de la peau, ce qui a fait dire qu'on devrait trouver une boîte d'Onguent Foster dans chaque maison.

L'Onguent Foster est en vente dans toutes les pharmacies, au prix de 3 fr. 50 la boîte, plus 0 fr. 40 d'impôt, ou franco. H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris-17.


### LA BASSEE

QUI A VU LE CHEVAL ? — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un cheval américain d'une valeur de 3.000 francs provenant des Dommages de guerre, a été volé dans son écurie, à Mme veuve Dillies, cultivatrice à La Bassée. Voici son signalement : cheval alezan, taille 1 m. 60, liste en tête, matricule sur le pied arrière gauche, 40220, lettres S. M. sur l'épaule gauche et numéro 489 sur la cuisse gauche.

Le cheval qui souffrait de coliques dans la soirée avait été soigné par le père de Mme Dillies qui ne le quitta que vers 11 heures du soir. Quand il revint à 1 heure du matin, le cheval avait disparu. La gendarmerie enquête.


**CRÉDIT FONCIER d'ALGÉRIE et de TUNISIE**
Société anonyme au capital de 78,500,000 francs
**Emission de 93.000 Actions nouvelles de 500 fr.**
devant porter le Capital à 125.000.000 de fr.

Les actionnaires auront à titre irréductible un droit de préférence s'exerçant dès maintenant à raison de 2 actions nouvelles pour 3 anciennes. Les actions anciennes devront être présentées à l'estampillage. Les actions nouvelles porteront jouissance de l'exercice commençant le 1er janvier 1920 ; elles recevront le 1er juillet 1920 un intérêt de 5 % sur 250 francs (1er et 2me quarts versés), soit 6.25 plus le super-dividende que, sur décision de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 1919, les actions anciennes pourraient recevoir à la même date.

Les actions non souscrites par préférence, pourront l'être à titre réductible par tout actionnaire ou non. Les actionnaires possédant un nombre d'actions inférieur à 3 ou qui ne seraient pas un multiple de 3 auront éventuellement un privilège pour la répartition au prorata des titres anciens possédés par eux.

**PRIX D'ÉMISSION : 600 francs.**

| | |
|---|---|
| payable à la Souscription | 225 |
| du 20 au 25 Janvier 1920 | 125 |
| du 25 au 30 Juin 1920 | 250 |
| Total | 600 fr. |

La répartition aura lieu le 29 Décembre 1919.

La Souscription sera ouverte et close le 15 Décembre 1919 :

Au Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, r. Cambon ; Crédit Foncier de France ; Banque de l'Union Parisienne ; Banque d'Alsace et de Lorraine ; Banque Française pour le Commerce et l'Industrie ; Banque Nationale de Crédit ; Banque privée Lyon-Marseille ; Banque Transatlantique ; Crédit Algérien ; Crédit Commercial de France ; Crédit Mobilier Français ; Société Cent. des Banques de Province ; Société Génér. et Société Marseillaise et dans les Sièges de ces Sociétés, en France, Algérie, Tunisie, Maroc et à l'étranger.

On peut dès à présent souscrire par correspondance.

L'insertion légale a paru au Bulletin des Annonces légales et obligatoires du 10 Novembre 1919. Les formalités exigées par la loi du 31 mai 1916 ont été remplies.


## DUNKERQUE

### ELECTIONS MUNICIPALES

**Une nouvelle liste**

M. Terquem, maire de Dunkerque, qui combat actuellement avec âpreté les socialistes qui l'ont fait jadis entrer à la Mairie et qui ont toujours eu l'attitude la plus digne et la plus correcte, liste de nos amis, opposer une liste républicaine au Conseil, se voit à la dernière heure en outre de la liste de nos amis, opposer une liste républicaine qui rencontre beaucoup de sympathie parmi la population.

Cette liste est ainsi composée :

FICHAUX Gaston, industriel, membre du Comité républicain. — BOLVIN Charles, publiciste, membre du cercle républicain, du syndicat de la Presse départementale, chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire et croix de guerre. — THERY Louis, ancien conseiller municipal, membre du Comité républicain ; DUFOUR Paul, entrepreneur de Travaux Publics. — GONTIER Gustave, comptable, membre du bureau du syndicat des employés de commerce de Dunkerque et des environs, ancien administrateur du « Phare du Nord ». — GIROU Clément, officier de port. — LESAGE Jules, ancien président du syndicat de la boucherie, membre du Comité républicain. — DORY Alfred, chef éclusier, croix de guerre. — VERHARNE Fernand, entrepreneur de peinture. — LEBLANC Arthur, marchand de chaussures, membre de la ligue des familles nombreuses (12 enfants). — LAMMIN Albert, négociant en vins. — VANDENPERRE, cafetier-restaurateur, membre du syndicat des limonadiers et restaurateurs de Dunkerque et environs.


VOIES URINAIRES
Blennorragie, Suintements, Filaments, Cystite, Prostatite, etc.
SYPHILIS Chancres, Boutons, Plaques, Ulcères, etc. GUÉRISON ASSURÉE à tous les DÉSESPÉRÉS par nouveaux traitements faciles à appliquer par le malade seul.
FORCE VIRILE rendue à tout âge aux IMPUISSANTS
LABORATOIRE des SPÉCIALITÉS UROLOGIQUES
22, Boulevard Sébastopol, 22, PARIS